

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille neuf
Le 22 juin
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mmes Germaine HACALA, Agnès GIACOMETTI, M. Beñat IRASTORZA, Mme Claire d'ELBEE, M. Pierre TETEVUIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLEHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Mme Marie-Hélène GOYA, Mrs Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Mme Elisabeth PERY, M. Didier PICOT, Mme Marie-Josée GOYA, Danièle DUFAU, Isabelle FAURISSON, Mrs Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mmes Annette ARAMBURU, Thérèse HALSOUET, Isabelle ECHEVERRIA. M. Beñat ELIZONDO

Pouvoirs :

M. Michel LARRETCHE à M. Martin TELLECHEA
M. Francis GAVILAN à M. Léon MARIN
Melle Valérie ANDIAZABAL à Melle Danièle DUFAU

Absent : M. Jean TELLECHEA

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

Objet : Dénomination de rue : modification

A la demande du SDIS, Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de modifier une dénomination de voie.

En effet, sur la Commune il existe deux « Chemin Larreko Bidea », un à Béhobie, et l'autre du côté d'Oihette. La confusion est habituelle lors d'intervention des pompiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la modification suivante :
 - Rue Larrekokarrika à Béhobie.

Le choix de modifier le nom de la rue à Béhobie est motivé par le fait que sur plusieurs plans cette rue apparaît déjà sous le nom de Rue Larreko Karrika ou Chemin Larrekokarrika

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :